

Prix de l'innovation en orthopédie

APPEL À CANDIDATURE 2025

La SOFCOT, la FICOT, le SNITEM et l'AFIDEO souhaitent aider les jeunes entreprises innovantes dans les domaines de la chirurgie orthopédique sous tous ses aspects en leur proposant :

- ⇒ **de participer aux Journées du congrès de la SOFCOT, du 10 au 12 novembre 2025**
- ⇒ **d'être lauréates du « Prix de l'innovation en chirurgie orthopédique »**

Avantages proposés :

► Avantages proposés aux 6 Startups sélectionnées

- ✓ Participation présentielle gratuite au village des nouvelles technologies 2025
- ✓ Accès gratuit à l'ensemble du congrès (programme scientifique, salles de conférences et exposition technique)
- ✓ Echange avec d'autres startups présentes sur le village
- ✓ Avis d'experts

► Avantages proposés à la Startup lauréate du Prix

(A l'exclusion des startups en cours de création et ne disposant pas d'un n° de SIRET) :

- ✓ Un prix de 1 000 euros
- ✓ Stand de 6m² au sein du village des nouvelles technologies 2026 lors de congrès SOFCOT
- ✓ Pitch lors d'une séance à large audience de la SOFCOT de l'année suivante afin de présenter l'innovation récompensée
- ✓ Reconnaissance institutionnelle du Prix
- ✓ Supports de communication du SNITEM, de l'AFIDEO et de la SOFCOT
- ✓ Mise en relation avec des partenaires académiques et/ou industriels de l'écosystème de l'AFIDEO
- ✓ 1 an d'accès gratuit à tous les services du SNITEM
- ✓ 1 an d'accès gratuit à tous les services de l'AFIDEO

MODALITES DE CANDIDATURE

A qui s'adresse ce prix ?

Aux porteurs de projet qui développent une innovation dans tous les secteurs de la chirurgie orthopédique et traumatologique :

- ✓ Aide au diagnostic, à la planification, à l'analyse 3D
- ✓ Aide à la réalisation des interventions
- ✓ Aide au suivi des patients
- ✓ Aide à la formation et la simulation
- ✓ Gestion (partage) de données, algorithmes et nouvelles organisations

Quelles sont les conditions pour participer ?

- ✓ Être une jeune entreprise (n° de SIRET obligatoire)
- ✓ Avoir développé une solution/ technologie innovante dans les secteurs énumérés ci-dessus (prototypes ou solution sur le marché depuis moins d'un an, pilote d'expérimentation)
- ✓ Être domiciliée sur le territoire français

Quel est le process de sélection des startups et d'attribution du Prix ?

1. Pré-sélection sur dossier des startups qui seront présentes
2. Réalisation d'un clip de 90 secondes sur les solutions technologiques de la société. Les clips seront projetés au début de chaque session dans toutes les salles et seront par ailleurs visualisés par un groupe d'experts

Comment faire acte de candidature ?

- ✓ Merci de compléter le dossier de candidature et de l'envoyer, accompagné des pièces jointes, avant le 30 juin à l'adresse suivante: sofcot@sofcot.fr - Calendrier des étapes de sélection:

